



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecins

Question écrite n° 50368

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité concernant les mesures inhérentes aux politiques de santé pour la médecine libérale. Alors que les médecins généralistes et spécialistes exercent un métier difficile qui demande beaucoup de professionnalisme, de rapidité, de disponibilité et d'engagement de responsabilité, ils sont chaque jour un peu plus accablés par de nouvelles charges administratives et obligations financières d'investissement, associées à une diminution des quotations des actes. Cette situation délicate entraîne la démotivation de nombreux médecins. Il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour faciliter l'exercice de la profession du corps médical afin de garantir la santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50368

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 septembre 2000, page 5113